

Un pourcentage élevé des Néo-Brunswickois retient sa langue maternelle

La rétention linguistique désigne le phénomène selon lequel les personnes ayant une langue maternelle donnée parlent cette langue à la maison. Cette rétention est dite « complète » lorsque cette langue est parlée le plus souvent, et « partielle » lorsqu'elle est parlée régulièrement, bien qu'elle ne soit pas la principale langue d'usage.

- La notion de « taux de rétention (complète ou partielle) » désigne la proportion de la population d'une langue maternelle donnée qui parle cette langue à la maison, le plus souvent ou régulièrement.
- Le taux de rétention fournit une indication de la vitalité linguistique des groupes, notamment de l'importance de la transmission des langues entre les générations. Normalement, la principale langue parlée à la maison est la langue maternelle. La langue qui est le plus souvent parlée à la maison est la plus susceptible d'être retenue par les enfants. De ce fait, l'usage par les parents d'une langue particulière à la maison influence la première langue que l'enfant apprendra à la maison.
- Au Nouveau-Brunswick, le total du taux de rétention pour la population ayant l'anglais comme langue maternelle en 2011 était de 99,4 % de la population, c'est-à-dire que 99,4 % des personnes ayant l'anglais comme langue maternelle parlaient le plus souvent anglais à la maison ou régulièrement. Le total du taux de rétention pour la population ayant le français comme langue maternelle était de 93,6 % alors que celui de la population ayant une langue non officielle comme langue maternelle était de 77,5 %.
- Parmi les sept principales régions métropolitaines de la province, l'AR d'Edmundston avait le taux de rétention le plus bas pour la population ayant l'anglais comme langue maternelle en 2011 (79,3 %), alors que la RMR de Saint John avait le taux de rétention le plus bas pour la population ayant le français comme langue maternelle (60,0 %).

Rétention de la langue maternelle au Nouveau-Brunswick, 2011			
Langue maternelle	Rétention de la langue maternelle (en pourcentage)		
	Rétention totale (langue parlée au moins régulièrement à la maison)	Rétention complète (langue parlée le plus souvent à la maison)	Rétention partielle (langue parlée régulièrement à la maison)
Anglais	99,4	98,6	0,8
Français	93,6	87,3	6,3
Langue non officielle	77,5	53,4	24,1
Langue autochtone	75,1	42,3	32,8
Langue non autochtone	77,9	55,2	22,7

Note : Les statistiques relatives à la langue maternelle comprennent la réponse unique d'une langue ainsi que les réponses multiples d'une langue incluant l'anglais et/ou le français.

SOURCE : Statistique Canada, recensement de la population, 2011.